

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 102 331
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 130 DE LA RUE PLESSIS

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 2 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 6 mètres à 4,8 mètres la marge avant minimale applicable au bâtiment principal existant et réduire de 5 mètres à 4,8 mètres la profondeur minimale des cases de stationnement en cour avant, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 2 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 15 mars 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



P-910

#173

#163

#153

#143

#133

#123

#113

#103

#93

rue Plessis

#170

#160

#150

#130

#120

#110

#100

#90

H-1192

H-1165

H-1101

**130,
rue Plessis**

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023
Échelle: 1:500